

PROCÈS-VERBAL de la deuxième réunion 2021-2022 des membres du comité EHDAA, tenue le mercredi 8 décembre 2021, en visioconférence (TEAMS), à compter de 19 h.

Sont présents :	Mmes	Valérie Savard	Technicienne en éducation spécialisée
		Cathy Girard	Enseignante en adaptation scolaire au primaire
		Pauline Fortin	Enseignante en adaptation scolaire au secondaire
		Lyne Coulombe	Conseillère à l'éducation préscolaire/Agente de transition
		Sonia Gauthier	Directrice adjointe écoles SDC / NDDA / SLG
		Véronique Gagnon	Coord. clinique clientèle enfance A/R à la personne – ICI
		Mireille Tremblay	Parent (membre)
		Manon Gobeil	Parent (membre)
		Caroline Potvin	Parent (membre)
		Marie-Josée Girard	Parent (membre)
		Laury Goderre	Parent (membre)
		Chantale Simard	Représentante du Centre de services scolaire
		Nancy Bilodeau	Représentante du Centre de services scolaire
	Sylvie Gilbert	Secrétaire du comité	
	M.	Denis Houle	Coordonnateur équipe intervention jeunesse CIUSSS
Sont absentes :	Mmes	Manon Dumais	Parent (membre)
		Julie Genest	Parent (membre)
		Julie Daigle	Parent (membre)
		Émilie Savard	Parent (membre)
		Mireille Boisclair	Parent (substitut)
		Any Robitaille	Parent (substitut)

1. ACCUEIL ET BIENVENUE

Mme Mireille Tremblay souhaite la bienvenue aux membres du comité à notre deuxième rencontre 2021-2022.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Tremblay fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Tremblay et secondé à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 6 OCTOBRE 2021

Mme Tremblay fait la lecture des grands titres seulement puisque les membres en ont pris connaissance au préalable.

Il est proposé par Mme Manon Gobeil et secondé à l'unanimité que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 6 OCTOBRE 2021

Aucun suivi.

5. ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS AUX EHDA

a) Codes de difficulté

À l'aide du document « *L'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)* » qui a été transmis aux membres au préalable, Mme Bilodeau passe en revue les différents codes de difficulté et cite quelques exemples pour en faciliter la compréhension.

b) Processus de validation

Mme Bilodeau mentionne que depuis le début de la pandémie, le processus de validation a été mis sur pause.

Habituellement, le Ministère nous demande de leur faire parvenir un échantillonnage au hasard d'une vingtaine de dossiers de validation. Par la suite, une vérification est faite de leur part afin de s'assurer que notre processus de validation a été bien fait et que nous avons attribué les bons codes de difficulté avec les bons motifs.

Toutefois, depuis la mise sur pause du processus de validation, nous continuons quand même de valider en continu tout au long de l'année, mais sans l'échantillonnage de dossiers et selon les trois (3) critères de base obligatoires établis par le MEQ :

- évaluations, diagnostics ou conclusions professionnelles
- incapacités et limitations importantes sur le plan scolaire
- mesures d'appui mises en place

Pour ces codes de difficulté qui sont validés par le Ministère, un financement nous est octroyé. On attribue souvent plus de services que ce qui est financé et certains jeunes sont non validés et reçoivent aussi des services, car ils ont des besoins particuliers. On ne s'arrête pas uniquement au code de validation. Ces codes sont revérifiés chaque année.

Plusieurs exemples de situation d'élèves sont donnés pour aider à la compréhension.

Mme Bilodeau mentionne que le Ministère est en réflexion quant au processus de validation. Celui-ci est présentement en cours de révision et nous sera présenté en fin d'année ou au début de l'an prochain. Nous y reviendrons à ce moment.

6. ALLOCATIONS 2021-2022

Mme Chantale Simard présente le tableau sommaire des allocations des différentes mesures accordées aux écoles par le Ministère en 2021-2022. Elle explique le fonctionnement d'attribution de celles-ci et donne des exemples quant à l'utilisation de ces sommes.

Ces montants ne sont pas cumulatifs d'une année à l'autre et vont plutôt dans les surplus du Centre de services scolaire. L'utilisation de ces surplus est toutefois limitée et il est donc préférable d'en faire bénéficier nos élèves autant que possible, malgré les problèmes de pénurie de main-d'œuvre qui nous restreignent quelque peu.

Mme Mireille Tremblay demande s'il est possible d'obtenir une copie du document présenté. Mme Simard vérifiera la possibilité auprès du secrétariat général et nous l'acheminons aux membres dans l'affirmative.

7. OFFRE DE FINANCEMENT DE PROJETS 2021-2022 (lancement)

Le 22 novembre dernier, nous avons acheminé aux écoles par courriel, l'offre de financement de projets 2021-2022. Comme à tous les ans, un montant global de 1000 \$ est disponible. La date d'échéance pour présenter leurs projets est le 11 mars 2022. À noter que le montant accordé l'an dernier totalisait 2000 \$ puisque les projets soumis en 2019-2020 étaient restés en attente à cause de la pandémie.

À ce jour, nous avons reçu un projet seulement provenant de la Polyvalente des Quatre-Vents.

Un rappel sera fait aux directions d'école quelque temps avant la date d'échéance.

Nous ferons un retour sur ce point à notre rencontre du 23 mars 2022 pour l'analyse de tous les projets reçus. Entretemps, nous acheminerons aux membres, au fur et à mesure, les projets que nous recevrons.

8. PLAN D'ACTION DU COMITÉ ET PLAN DE COMMUNICATION DU SOUS-COMITÉ

Mme Bilodeau mentionne qu'aucune modification n'a été apportée au plan d'action depuis notre rencontre du 6 octobre dernier, mis à part le changement d'appellation « *Centre de services scolaire* » au lieu de « *Commission scolaire* » que l'on retrouvait à plusieurs endroits dans le document. Le plan d'action reste ouvert pour d'éventuels besoins.

Quant au plan de communication, Mme Tremblay indique qu'il n'y a eu aucun avancement depuis le début de la pandémie.

Mme Tremblay invite les membres à lui manifester leur intérêt (par courriel) à participer au sous-comité de cette année, afin de poursuivre ce qui a été laissé en suspens et y intégrer d'autres idées également.

9. BUDGET

Budget annuel :	3 500.00 \$ (incluant le 1000 \$ pour les projets 2021-2022)
Dépense :	0.00 \$
TOTAL :	<u>3 500.00 \$</u>

Aucun montant n'a été dépensé à ce jour.

Puisque nos rencontres sont tenues en visioconférence depuis la pandémie, les dépenses sont moindres, notamment au niveau des frais de déplacement.

Des montants pourront être utilisés pour ceux qui voudront assister au congrès annuel en ligne sur les troubles d'apprentissage prévu du 23 au 25 mars 2022.

10. COMITÉ DE PARENTS

Mme Mireille Tremblay nous informe sur les principaux points traités à leurs rencontres :

- Consultation sur la modification de la Politique d’admission, d’inscription et de répartition des élèves jeunes dans les écoles du CSS;
- Consultation sur le projet du Plan triennal de répartition de destination des immeubles;
- Création du comité mobilisateur pour les parents;
- Conseil général de la FCPQ (projet de loi de la protectrice de l’élève, gouvernance renouvelée);
- Forum EHDAA du 4 décembre 2021;
- 47^e Congrès annuel sur les troubles d’apprentissage du 23 au 25 mars 2022.

Mme Tremblay en profite pour proposer aux membres de former un groupe Messenger pour notre comité EHDAA au lieu de fonctionner par courriel lorsqu’elle doit nous faire parvenir des informations en lien avec le comité de parents. Pour le moment, aucune décision n’a été prise en ce sens.

11. COMITÉ MSSS-MEQ LOCAL

Aucune rencontre n’a été tenue cette année au niveau local. La première rencontre est prévue en janvier.

Au niveau régional, les trois points principaux traités sont les suivants :

- Programme « Agir tôt » : arrimage avec le Ministère de la Santé et des Services sociaux et le Ministère de la
- Famille afin de dépister rapidement les problématiques des jeunes de 0 à 5 ans, dans le but d’agir tôt et leur offrir rapidement les services dont ils ont besoin.
- Service d’orthophonie : arrimage du service offert du côté de la santé avec celui offert par la suite au primaire s’ils ont des difficultés sévères.
- Service d’ergothérapie : il y a des services de 1^{re} ligne et de 2^e ligne et il existe deux volets : 0-5 ans et 5-18 ans. Arrimage du service du côté de la santé avec celui du scolaire.

12. CORRESPONDANCE

- Lettre du MEQ adressée aux parents les informant de l’acquisition de 90 000 lecteurs de dioxyde de carbone (CO2). Ces derniers seront installés dans toutes les classes du Québec pour assurer un suivi rigoureux de la qualité de l’air intérieur.

13. VARIA

a) Autorisation de transmission de renseignements (rappel aux parents)

Un rappel est fait aux parents n’ayant pas remis leur autorisation de transmission de renseignements. Un rappel individuel sera également fait afin de s’assurer que nous avons tous les formulaires en main, comme il est recommandé de le faire à tous les ans.

b) Congrès annuel en ligne sur les troubles d'apprentissage (du 23 au 25 mars 2022)

Mme Bilodeau informe les membres que nous avons reçu une demande de la part d'un parent substitut pour assister à cet événement. Selon nos règles de régie interne, un parent substitut est géré par les mêmes règles de fonctionnement du comité. Celle-ci pourra donc y assister.

Le coût de l'inscription **commence à 295\$** par personne et donne accès à l'ensemble des conférences ainsi qu'à leurs rediffusions pendant les 30 jours suivant l'événement.

Tarifs en fonction de la date d'inscription :

- Avant le 23 décembre 2021 – **295\$**
- Du 23 décembre 2021 au 14 février 2022 – **345\$**
- À partir du 15 février 2022 – **395\$**

Il est donc recommandé de s'inscrire rapidement pour les parents intéressés.

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

Mme Mireille Tremblay propose la levée de la réunion à 20 h 10 et souhaite de Joyeuses Fêtes à tous les membres. La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 19 janvier 2022.

CHANTALE SIMARD ET NANCY BILODEAU

Représentantes du Centre de services scolaire

MIREILLE TREMBLAY

Présidente du comité EHDA